

Si le meurtre que j'apportez de mes frères & de mes sœurs ne déplaît pas à Dieu, je veux déclarer que je suis un homme qui a été tout au long de ma vie fidèle à mon père et à ma mère, et que je n'ai jamais fait de mal à personne. Je suis un homme honnête et je n'ai jamais volé. Je suis un homme qui aime sa famille et qui respecte les autres. Je suis un homme qui croit en Dieu et qui a foi dans la vie éternelle. Je suis un homme qui aime la paix et qui cherche à faire du bien aux autres.

	Marie	Mie
1	2	2
3	9	1
5	16	1
2	23	2
1	30	2

AYUNTAMIENTO
DE MURCIA
ARCHIVO
ESTE 21-III-1935
TAR^a Caja 14
N.^o 31

adv. Juan Ignacio
Ayala. G. Francisco
Fernández y
Villaverde. —
Zenón y Sis. I
da Blas y Calle
ja Esteban. —
a Alberto Mac
Lean. — Ben. Mar
ia Eugenio, pr
esid. — Sa. Leon
tos. Julio, F. y
Ito. Caro y Ma
rías. Justino y L
uis. Benito y V
icente. Telotes o
San Antero. —
D. Pascual. —

Habentis et illius et me debet quod est eiis
quod habet. Hic est idem quod etiam etiam etiam
propter eum. Hoc est idem quod etiam etiam etiam
propter eum. Hoc est idem quod etiam etiam etiam
propter eum.